

Statut de l' élu, mis à jour au 1^{er} septembre 2014

Ce document, élaboré par les services de l'AMF et régulièrement mis à jour, reprend toutes les dispositions relatives au statut de l' élu(e) local(e).

Cette version, mise à jour au 1^{er} septembre 2014, comprend notamment un chapitre sur les déclarations de patrimoine et d' intérêt, précise les conditions d' affiliation des élus locaux à la sécurité sociale, comprend un long développement sur les modalités de calcul des indemnités des élus communautaires et métropolitains, illustre le mode d' imposition des indemnités de fonction des élus locaux (retenue à la source) et synthétise la protection des élus par les communes, les communautés et les métropoles.

Pour le consulter, [Cliquez ici >>>](#)

NB: Les modifications par rapport à la version précédente de mars 2014 apparaissent en rouge